



REPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE  
Unité – Dignité – Travail



=====  
MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET  
=====

---

## PROJET DE GOUVERNANCE NUMERIQUE DU SECTEUR PUBLIC (PGNSP)

N° d'Identification du Projet : PGNSP – P174620 IDA-D.9950

### TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE CHARGE DU SUIVI-EVALUATION DU  
PROJET DE GOUVERNANCE NUMERIQUE DU SECTEUR PUBLIC (PGNSP) DE LA REPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE

---

Tel : (+236) 72.22.36.36 / 75-50-26-11

Email : [spmprojet.gnsp@gmail.com](mailto:spmprojet.gnsp@gmail.com)

Pays : République centrafricaine  
Zone : Bangui, avec déplacements fréquents dans les régions  
Durée de la mission : Un an (avec possibilité de renouvellement basé sur la performance)  
Début de la mission : Immédiat  
Période d'Essai : Six (06) mois

## **1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION**

La République centrafricaine (RCA), pays totalement enclavé, est un pays fragile, ayant connu plusieurs décennies de crises politico-militaires dont les dernières sont extrêmement violentes. L'insécurité et les déplacements forcés ont aggravé la pauvreté et contribué fortement à la baisse des recettes de l'État et à la faible capacité du gouvernement à assurer ses fonctions régaliennes. L'administration est fortement concentrée dans la capitale, Bangui, et dans certaines localités environnantes. Les services déconcentrés n'ont toujours pas les ressources techniques, humaines et financières, ainsi que l'équipement de base, pour mener à bien leurs missions. La capacité de mobilisation des recettes intérieures est faible, ce qui met le pays en situation de carence au niveau des ressources et de forte dépendance à l'égard des aides extérieures. C'est à travers les appuis multiformes des partenaires au développement, notamment la Banque mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), que le Gouvernement a pu s'engager dans un processus d'amélioration de la gouvernance financière de l'État, en particulier le redressement de la gestion des finances publiques.

Dans la perspective des réformes financières engagées, le gouvernement a pu améliorer l'accomplissement de ses missions de base en matière de gestion des finances publiques et adopter des règles claires pour l'exécution et la comptabilité budgétaires. Un nouveau système d'information sur la gestion financière (SIMBA) avec des fonctionnalités améliorées est en cours de déploiement et d'intégration tout au long de 2022.

Malgré des progrès substantiels, certaines vulnérabilités persistent encore au niveau de l'efficacité de la gestion globale des finances publiques, avec une incidence inéluctable sur la prestation des services et la transparence des marchés publics.

A l'échelle mondiale, on considère que les plateformes numériques publiques et les solutions digitales du gouvernement (GovTech) offrent des occasions de répondre aux griefs des citoyens grâce à une prestation de services plus équitable dans l'ensemble du pays, à une réduction des coûts de transaction, à des institutions gouvernementales plus efficaces et transparentes et à une meilleure prise de décisions fondées sur les données. Cependant, le pays n'a pas encore tiré parti du plein potentiel des plateformes publiques numériques pour améliorer les fonctions de base et introduire de nouvelles façons de servir et d'interagir avec les citoyens, le secteur privé et la société civile, mais aussi donner une voix aux plus vulnérables et tenir le gouvernement responsable.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a mis en place le Projet de Gouvernance Numérique avec l'appui de la Banque mondiale, et ce dans le but de poursuivre et consolider sa stratégie d'harmonisation de transformation numérique des processus gouvernementaux de base.

## **2. DESCRIPTION DU PROJET**

Le Projet de Gouvernance Numérique du secteur public mobilise les solutions digitales GovTech pour aider à améliorer la capacité et l'efficacité du Gouvernement à fournir des services essentiels à travers le pays, tout en promouvant la transparence et la redevabilité. Le projet devra assurer une assistance technique, une offre de formation structurée, ainsi que des investissements en équipements pour renforcer la capacité du Gouvernement. Les institutions bénéficiaires sont le Ministère des Finances et du Budget ; le Ministère de l'Économie, du Plan

et de la Coopération ; le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et le Ministère de l'Économie Numérique des Postes et Télécommunications, ainsi que d'autres institutions spécifiques. Le projet financera principalement les activités intégrées au niveau de trois (03) grandes composantes :

### **Composante 1 : Améliorer la gestion des ressources publiques.**

Ce volet vise à renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources publiques. À cette fin, ce volet devra (i) renforcer la mobilisation et la gestion des recettes en veillant à ce que les ressources gouvernementales soient disponibles de manière plus durable dans le but de mieux relever les défis identifiés en matière de développement, et (ii) améliorer la gestion des dépenses pour s'assurer l'utilisation efficace et transparente des ressources. Ces deux axes devraient mettre à profit des solutions GovTech, en s'appuyant sur les trois éléments principaux suivants : (i) Renforcer la mobilisation des recettes, (ii) Renforcer le processus budgétaire et la gestion des dépenses de base, et (iii) Améliorer la transparence des marchés publics.

### **Composante 2: Transformer numériquement l'administration publique et la prestation de services:**

Ce volet devra contribuer à la mise en place d'un environnement favorable à l'utilisation des technologies numériques pour renforcer l'administration publique et améliorer la disponibilité et l'accès à ses services publics. Cet objectif sera atteint par le biais des trois éléments suivants: (i) jeter les bases d'une meilleure connectivité ; (ii) renforcer les bases du gouvernement numérique ; et (iii) faciliter l'accès à des services publics spécifiques.

### **Composantes 3 et 4: Gestion du Projet et Composante d'Intervention d'Urgence Conditionnelle (CIUC).**

Ce volet vise à soutenir la gestion et la coordination des projets et fournira également un instrument pour faire face à certains facteurs exogènes comme les aléas climatiques, une crise sanitaire ou humanitaire sévère par exemple. Il vise à assurer une gestion efficace des activités ainsi que la bonne coordination de la mise en œuvre du projet. Une sous-composante est également créée et rattachée à cette composante. Composante 4 devra notamment prévoir les dispositions nécessaires au traitement des cas d'urgence pouvant éventuellement perturber les entreprises du secteur public.

**L'objectif de Développement du projet est de : Améliorer (i) l'efficacité et la transparence dans la gestion des ressources publiques, et (ii) la capacité du gouvernement à fournir des services publics de confiance et inclusifs en utilisant des solutions numériques de gouvernement.**

C'est à ce titre, que l'Unité de Gestion du Projet, placée au sein du Cabinet du Ministre des Finances et du Budget, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage, envisage de recruter **un Responsable Chargé du Suivi-Évaluation (RSE)** dont la mission va consister à mettre en œuvre le dispositif du suivi évaluation du Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP). Le Responsable du suivi-évaluation doit veiller à ce que les résultats aboutissent à la réalisation des résultats escomptés de manière efficace et efficiente.

## 1. MANDAT

Sous l'autorité et la supervision direct du coordonnateur ou de la coordinatrice du Projet PGNSP ), le RSE travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet pour élaborer et assurer la mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation du projet, y compris l'intégration avec le mécanisme de recours contre les griefs (GRM) du projet.

Le ou la Responsable Suivi-Évaluation sera chargé (e) de définir et mettre en œuvre le dispositif de suivi-évaluation du PGNSP jusqu'à sa clôture.

Les autres tâches du RSE comprennent :

### a. Planification et coordination des activités de suivi et d'évaluation

- Élaborer le manuel et le plan de suivi et évaluation et établir le système de suivi évaluation du projet en relation avec le cadre de résultat du projet PGNSP, y compris l'identification des parties prenantes impliquées et leurs rôles, définir les sources et les outils de collecte et d'analyse des données, etc. ;
- Participer avec l'ensemble de l'équipe du projet à la préparation du PTBA, et produire la matrice pour veiller à ce que les réalisations et les résultats attendus soient clairement définis et que les principaux repères et objectifs soient établis ;
- Développer le plan de suivi et d'évaluation (S&E) au niveau du projet PGNSP et assurer la conformité des activités de S&E avec les exigences de l'accord de financement du don avec la Banque mondiale ;
- Développer/faciliter la conception d'un cadre solide de gestion des risques pour soutenir le système de suivi et d'évaluation ;
- Collaborer avec la Banque mondiale pour vérifier l'intégration des aspects liés au suivi et évaluation dans le manuel des procédures et les suivre.
- Préparer la documentation nécessaire et soutenir la Banque mondiale dans la réalisation de la revue de la mise en œuvre et de l'achèvement (ICR).

### b. Collecte, traitement et suivi des données liées aux indicateurs des projets auprès des bénéficiaires

- Travailler en collaboration avec les différentes administrations, parties prenantes et bénéficiaires du projet pour produire et mettre à jour les données nécessaires pour compléter la base de données des indicateurs de résultats ;
- S'assurer que les indicateurs soient transmis au coordonnateur du projet dans les délais impartis ;
- Préparer et animer les réunions liées à la validation des indicateurs avec les parties prenantes concernées ;
- Déterminer/mettre à jour les indicateurs et cibles appropriés pour les processus de mise en œuvre du projet, les résultats et les impacts du projet ;
- Produire des rapports périodiques de S&E et soutenir l'UGP et la Banque mondiale dans la réalisation des revues à mi-parcours du projet, des rapports d'avancement de la mise en œuvre (ISR) et de la revue de la mise en œuvre et de l'achèvement (ICR).
- Appliquer l'utilisation des outils numériques tels que GEMS/KOBOTOOLBOX pour l'appui à la supervision et suivi-évaluation du projet.

### c. Collecter des données sur les sauvegardes environnementales et sociales auprès des prestataires de services

Conformément aux documents de sauvegardes environnementales et sociales du projet PICEE (CGES, PEES, PGS, PGM, PPA), le/la chargé (e) de S&E devra :

- Travailler en étroite collaboration avec les spécialistes en sauvegarde sociales et environnementales, pour suivre les activités et collecter régulièrement des données relatives aux aspects environnementaux et sociaux ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe des sauvegardes de la Banque mondiale pour affiner les indicateurs et s'assurer qu'ils sont mis à jour de manière appropriée et régulière ;
- Assurer des actions de renforcement des capacités sur la compréhension des formulaires de collecte de données ;
- Veiller à ce que les données soient transmises à l'UGP dans les délais fixés dans le manuel de S&E ;
- Effectuer des visites de sites pour s'assurer de l'exactitude des données collectées ;
- Soutenir toute autre tâche liée aux aspects environnementaux et sociaux du projet tel que requis par la hiérarchie ;
- Mener d'autres activités de suivi et missions sur le terrain avec les consultants des projets et le personnel de la Banque mondiale ;
- Aider à la mise en œuvre de toute autre activité à la demande de la hiérarchie.

## **2. OBLIGATION DU RESPONSABLE EN MATIERE D'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS**

Le RSE établira ses rapports d'activités mensuels, trimestriels, semestriels et annuels comme convenu, de manière à présenter les principales questions soulevées et les solutions apportées, ainsi que la progression du cadre des indicateurs. Ces rapports présenteront également les prévisions pour le mois ou le trimestre suivant. Lesdits rapports devront être soumis au coordonnateur du projet PGNSP qui s'en chargera de les soumettre à la Banque mondiale.

## **3. PROFIL DU CANDIDAT**

Le responsable suivi-évaluation doit justifier d'une expérience dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi-évaluation des projets et programmes. Il doit également avoir au moins un diplôme de Bac +5 en ingénierie, économie, mathématiques, statistique, informatique, gestion, géographie, agronomie, télécommunications, gestion d'informations, gestion des données ou tout autre diplôme équivalent.

Il doit notamment :

- Disposer d'au moins 5 années d'expérience professionnelle globale ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire ; avoir de bonnes connaissances dans la mise en œuvre des projets d'investissements.
- Avoir une bonne maîtrise des concepts dont celui d'évaluation d'impact, des méthodologies et des outils de suivi-évaluation ;
- Avoir une grande capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir de bonnes capacités de rédaction de rapports ;
- Être apte à travailler sur site, en équipe, à un rythme soutenu et sous pression ;
- L'expérience dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux serait un atout majeur ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale en matière de suivi évaluation est un atout.
- **Avoir une excellente maîtrise du français** Bonne connaissance des outils numériques de suivi évaluation et supervision de projet serait un atout (tels que GEMS/KOBOTOOLBOX etc.)

- Être autonome et rigoureux, et savoir travailler en équipe.

#### **4. DUREE DU MANDAT**

Le Contrat sera conclu pour une durée d'un (01) an renouvelable, en fonction des performances du Contractuel à la fin de la période contractuelle.

Le lieu de travail est à Bangui, siège de l'unité de gestion du projet.

#### **5. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION**

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels conformément aux Directives de la Banque mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, (Section V édition janvier 2011 révisé juillet 2017). Les performances du Spécialiste seront évaluées tous les ans sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés.

#### **6. CRITERES DE PERFORMANCE**

L'efficacité et la performance du responsable suivi-évaluation seront mesurées en fonction de :

- La capacité de mise en œuvre du cadre de remontée de l'information sur tous les aspects des deux projets et de la rapidité de détection des points de blocage ;
- La qualité du suivi et de la mise en œuvre du système de suivi-évaluation ;
- La qualité du suivi de la mise en œuvre du plan de travail annuel ;
- La qualité de l'archivage électronique des documents ;
- La capacité à coordonner et suivre l'exécution des activités du PTBA.

Les performances du responsable suivi-évaluation seront évaluées semestriellement par l'UGP sur la base du plan de travail convenu et des résultats attendus.